

-K.D-  
TERRITOIRE KIBUNGU  
TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI  
RUANDA-URUNDI GEBIED

Kibungu le 6 mai 1960.-

(1) N° 1637 /Sec.12/02/DZ.



Réf. n° :

Annexe

Bijlage

Objet

Voorwerp

Immatriculation  
Dr. COLLET

Monsieur l'Administrateur de Territoire  
de et à

K I G A L I

Monsieur l'Administrateur de Territoire,

En réponse à votre lettre du 28 avril 1960,  
j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que  
je suis dans l'impossibilité de vous fournir l'extrait  
d'immatriculation du feu Docteur COLLET; il a été  
immatriculé à Costermansville le 18 septembre 1952  
sous le n° 339 Vol.I F° 10 et non à Kibungu.-

Pour l'Administrateur de Territoire en congé  
Le Comptable Territorial  
DE ZUTTER.L.

(1) Rappeler dans la réponse la date et le numéro — In het antwoord nummer en dagtekening vermelden.

( ) N°

Réf. n° :

Annexe :  
Bijlage :

Objet :  
Voorwerp :

Monsieur l'Administrateur de Territoire

K I B U N G U .

=====

*2996/Sec 12/02/02*  
*Q. 5. 60*

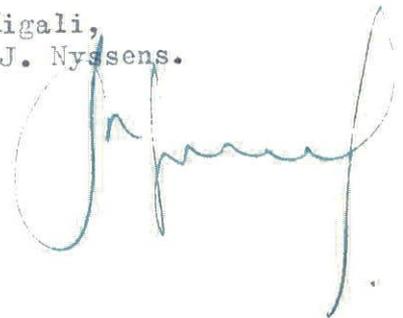
Monsieur l'Administrateur de territoire,

Madame Hanotier me demande un extrait du registre d'immatriculation à l'état civil, d'où il ressortirait que feu le docteur COLLET était de nationalité belge. Cet extrait lui a été demandé par le Parquet d'Usumbura pour répondre à la demande d'option de nationalité introduite par les deux enfants du défunt.

Voudriez vous avoir la bonne obligeance de me faire parvenir ce document par retour du courrier?

Très cordialement.

l'A;T; Kigali,  
J. Nyssens.



*à Costin...*  
*18/4/52 sous*  
*no 339 Vol. I R 10*